CHARTE D'ENGAGEMENT

La charte d'engagement de la Commission Sécurité-Environnement du zoning industriel de Feluy est un outil de cohésion interne qui précise les rôles de ses représentants engagés, de manière volontaire, dans un processus participatif en faveur de l'intérêt général.
La charte d'engagement est complémentaire au Règlement d'Ordre Intérieur qui précise les modalités opérationnelles de l'organisation de la Commission Sécurité-Environnement.

De manière collective, les représentants du secteur industriel, des pouvoirs publics, de la société civile et le Président de la Commission s'engagent à...

- ☑ Etre force de proposition(s) pour la constitution de l'ordre du jour.
- ☑ Préparer les séances de la Commission afin de garantir la bonne compréhension des débats sur base d'un ordre du jour fixé.
- ☑ Participer à la Commission dans un état d'esprit ouvert et constructif favorisant une dynamique interactive.
- ☑ Garantir la confidentialité des débats.

De manière spécifique, les représentants du secteur industriel s'engagent à...

- ☑ Communiquer les données nécessaires pour apprécier l'impact de l'activité industrielle sur la sécurité, l'environnement et la santé humaine selon les normes de références reconnues.
- ☑ Relayer les informations consignées dans les comptes rendus officiels de la Commission selon la politique de communication de l'entreprise.

De manière spécifique, les représentants du pouvoir public s'engagent à...

- ☑ Relayer les informations consignées dans les comptes rendus officiels de la Commission auprès de la population après approbation du Collègue.

De manière spécifique, les représentants de la société civile s'engagent à...

- ☑ Relayer, vers l'extérieur et auprès de réseaux identifiés, les informations consignées dans les comptes rendus officiels de la Commission.

De manière spécifique, le Président de la Commission s'engage à...

- ☑ Garantir le bon fonctionnement de la Commission et plus particulièrement l'application du Règlement d'Ordre Intérieur.
- ☑ Garantir la représentativité des membres de la Commission.
- ☑ Garantir l'équité dans les débats.

Date :

Signature :